LA MOSAÏQUE DE CONNAISSANCES LES INTERVENANTS

Le Docteur Marie-Laure BRIVAL

Maternité des Lilas

M. Franck DEHAY

Porte-parole de la direction générale de la Police nationale

M. Jean-Louis DUCAMP

Psychanalyste

M. Edouard DURAND

Magistrat

M. Antoine GARAPON

Secrétaire général de l'institut des hautes études de la Magistrature

Maître Lisa LAONET

Barreau de Paris

M. Vincent MEININGER

Professeur de neurologie Hôpital de la Pitié-Salpêtrière

Mme Corina PALLAIS

Psychologue Maternité des Lilas

Mme Karen SADLIER

Docteur en psychologie clinique

Le Docteur Karim SI SALAH

Maternité des Lilas

Mme Catherine SULTAN

Juge des enfants Directrice de la Protection judiciaire de la Jeunesse



LA MOSAÏQUE DE CONNAISSANCES

Chaque sujet abordé dans la partie fiction renvoie à la consultation possible d'interventions de professionnels de la santé, de la justice et de la police, venant éclairer un point particulier nécessitant une information, chaque intervenant s'adressant directement au public.

La mosaïque est composée de **55 modules**, d'une durée allant d'1 à 9 minutes, répartis en six chapitres : **la loi, le consentement, l'absence de consentement, les procédures policières, la justice des mineurs, questions d'adolescence**.

En fonction des questions traitées, le contenu des modules est plus ou moins complexe, plus ou moins pragmatique, plus ou moins philosophique.



Si l'intervenant à tout intérêt à consulter l'ensemble de la mosaïque, de façon à maîtriser les connaissances nécessaires, les jeunes ne s'empareront certainement pas de toute la proposition: cela variera en fonction de leur âge, de leur appétence, du temps dont on dispose, de leurs préoccupations. Il est cependant probable que le simple fait de regarder les modules, en lien avec les thématiques dégagées par l'échange durant la projection de la fiction, suscitera le désir d'en savoir davantage. Les intervenants, qui se seront au préalable enrichis des informations contenues dans la mosaïque, pourront alors faire œuvre de pédagogie pour accompagner au mieux les jeunes dans cette appropriation.

Ce Je(u) entre nous

LA MOSAÏQUE DE CONNAISSANCES

LA LOI

Loi et sexualité
Que dit la loi ?
15 ans, l'âge du discernement
Y a-t-il une « majorité sexuelle » ?
L'orientation sexuelle

Quelques précisions
Code civil, code pénal
La jurisprudence
L'autorité parentale
La loi en terme de protection
Violences contre personne dépositaire de l'autorité publique
L'ivresse publique

LES PROCÉDURES POLICIÈRES

La garde à vue L'assistance d'un avocat La plainte La prise en charge des victime La médecine légale Les prélèvements externes

LE CONSENTEMENT

Le consentement : définition juridique
Le consentement : approche psychologique
Le consentement au masculin
Le rôle pédagogique de la justice
Le consentement libre et éclairé
Dans le cadre du mariage
Pour l'établissement d'un contrat
Lors d'une demande d'IVG
En cas d'usage de stupéfiants, d'alcool
Une expérience du consentement dans la
santé
La complexité du consentement

QUESTIONS D'ADOLESCENCE

Contraception et centre de planification
L'appropriation d'un moyen de contraception
Confiance et sexualité
La transgression
Les limites
Le groupe
Handicap et adolescence
L'estime de soi

L'ABSENCE DE CONSENTEMENT

La définition juridique du viol
L'agression sexuelle et le viol
L'élément intentionnel
Viols et agressions sexuelles : les chiffres
L'audition d'un mineur auteur d'infraction sexuelle
L'audition d'une victime d'infraction sexuelle
L'audition d'un mineur par la police
Les arguments avancés par les auteurs
La parole de la victime
L'effraction psychique
Le sentiment de culpabilité de la victime
La construction du sentiment de culpabilité
Justice et déclaration de culpabilité
Sortir de la culpabilité pour vivre sa responsabilité

LA JUSTICE DES MINEURS

Les missions de la justice des mineurs Le rôle de la justice des mineurs La question du discernement Le juge des enfants Le juge, l'auteur d'une infraction et la victime La notion de responsabilité